

Politique

Le Conseil fédéral dit oui à la fin des curatelles forcées

Le combat du socialiste Jean Christophe Schwaab trouve l'approbation du Gouvernement

Vincent Maendly

Bientôt, l'Etat ne pourra plus forcer quiconque à s'occuper des affaires d'un concitoyen en difficulté. Les quelques étapes à franchir pour entériner cette réforme à l'échelle suisse ne sont plus que des formalités. D'autant que le Conseil fédéral a officiellement apporté mercredi son soutien à l'abolition des curatelles forcées. Cela se traduit par une modification du Code civil proposée par la Commission des affaires juridiques du Conseil national. Son président, le socialiste Jean Christophe Schwaab, est le père de cette initiative parlementaire.

Le Conseil fédéral vous suit dans votre combat. Heureux? C'est une bonne nouvelle mais ce n'est pas une surprise. Le Conseil fédéral n'avait pas le droit de se prononcer avant que la Commis-



Jean Christophe Schwaab
Conseiller national PS

sion ait fini son travail, mais nous avons mené une consultation auprès de tous les Cantons et auprès des curateurs professionnels. Tous se sont déclarés favora-

bles à la fin des curatelles forcées. Sauf le Canton de Vaud, mais entre-temps, celui-ci a décidé de renoncer à terme à cette pratique de contrainte. Il est le dernier à faire usage de cette possibilité, que mentionne le Code civil.

Justement, si de facto plus aucun Canton ne force ses citoyens à devenir curateur, à quoi bon modifier la loi?

Pour deux raisons. D'abord il n'est pas bon d'avoir une loi qui dit le contraire de la pratique. Ensuite, il faut éviter que dans dix ans des Cantons se remettent à le faire au motif que la loi le leur permet. Il est totalement absurde et contre-productif pour l'intérêt du pupille qu'une personne soit obligée, contre son gré, d'assumer une tâche aussi importante.

Le projet va donc être facilement voté par les Chambres?

Ce serait une immense surprise qu'il soit refusé. Il n'y a pas eu d'opposition au sein de la Commission, juste quelques abstentions. Maintenant, le Conseil fédéral se dit favorable à la modification. Il n'est même pas prévu que les groupes politiques s'expriment avant le vote.

Quand le changement entrera-t-il en vigueur?

Le Conseil national va voter sur ce sujet lors de la session spéciale de mai. Le Conseil des Etats ne pourra pas le faire avant septembre. Si les votes sont positifs, l'entrée en force pourrait avoir lieu au plus tôt au 1er juillet 2018, voire en janvier 2019.

Réforme vaudoise lancée

● Le Canton de Vaud est le dernier à forcer la main de ses curateurs mais en 2014, le Conseil d'Etat a pris la décision d'en finir avec cette pratique. Manifestement, l'Etat ne peut pas y renoncer d'un claquement de doigts. «Le changement est important et un dispositif est mis en place pour le concrétiser, indique Laurence Jobin, porte-parole du Département des Institutions. L'objectif est de passer à un système de 50% de curateurs professionnels et 50% de curateurs privés volontaires (ndlr: au lieu de 30%-70%).» Un taux encore élevé de volontariat

comparé aux autres cantons, qui ne comptent que sur 30% de curateurs privés. Ne pas se calquer sur eux fera économiser plusieurs millions de francs à l'Etat de Vaud, l'obligeant par contre à booster les campagnes de recrutement. Reste à savoir si le délai qu'imposera la modification du Code civil sera tenu. «La date d'entrée en vigueur de la décision fédérale n'est pas encore connue, toutefois le Conseil d'Etat communiquera dans les semaines à venir sur le dispositif qui sera mis en œuvre dans le canton», relève Laurence Jobin.

Quarante nuits de fermeture pour sécuriser l'A9b

Orbe-Vallorbe
La seconde étape du chantier à 50 millions conduit par l'Office fédéral des routes démarre le 3 avril. La semi-autoroute restera limitée à 80 km/h

L'espoir des autorités de Lignerolle et de Ballaigues de voir la semi-autoroute A9b retrouver sa vitesse initiale de 100 km/h une fois ses travaux de sécurisation achevés s'est définitivement envolé. Les 11 kilomètres qui séparent la jonction d'Orbe de la douane du Creux resteront limités à 80 km/h. L'Office fédéral des routes (OFROU) l'a confirmé mercredi en annonçant la seconde étape de ce chantier de 50 millions.

«L'analyse normative que nous avons conduite nous a confortés dans cette direction, souligne Olivier Villars, chef de projet à l'OFROU. A plusieurs endroits, la distance de visibilité d'arrêt ne permet pas une vitesse supérieure. Notamment en raison de la séparation physique que nous avons installée entre les deux chaussées



La chaussée Alpes n'a pas encore de revêtement définitif.

pour les sécuriser.» Et Olivier Floc'hic, chargé de communication de l'OFROU, de préciser: «Il faut comprendre qu'on se trouve sur un tracé sinueux, considéré comme un secteur de deuxième classe des routes nationales. Atypique pour les autoroutes vaudoises, ce tronçon peut être comparé à celui de l'A16 entre Tavannes et le nord de Bienne.»

L'an dernier, une première tranche de travaux a été réalisée sur deux tronçons, grosso modo entre la jonction d'Orbe et celle des

Clées (4 km), ainsi qu'entre Lignerolle et le passage supérieur des Perrelets (2,2 km). Une berme centrale a ainsi été mise en place alors que les accotements ont été renforcés. Et un nouveau revêtement a été posé, mais pas partout. «Les conditions météo nous ont compliqué la vie. Nous sommes bien parvenus à sécuriser l'ensemble de ces 6,2 kilomètres, mais le revêtement définitif n'a pas pu être posé sur la chaussée Alpes entre Les Clées et Orbe», souligne Olivier Villars.

Une tâche qui s'ajoute à la se-

conde étape de cet imposant chantier qui commence le 3 avril sur les 4,9 kilomètres des deux secteurs restants (voir infographie). Prévus jusqu'à fin octobre, les travaux impliqueront la fermeture de l'A9b pendant une quarantaine de nuits (de 22 h à 5 h), mais pas de manière consécutive.

En principe, le chantier sera terminé avant l'hiver. A moins que l'état de dégradation du pont de la Grande Combe n'implique une prolongation sur 2018. «Nous serons fixés à ce propos cet été», reprend le chef de projet.

Au final, la configuration de cet axe aura bien changé pour les 14 000 automobilistes qui l'empruntent chaque jour. Ils pourront en tout temps dépasser à la montée - où il y aura deux voies -, mais jamais à la descente, desservie par une seule voie. Un constat également valable sur le kilomètre qui sépare le giratoire de la douane du Creux de la jonction de Ballaigues. Quant aux bandes d'arrêt d'urgence, elles auront disparu pour permettre l'élargissement de la chaussée, remplacées par six places d'arrêt d'urgence. **F.R.A.**

Tabac, alcool, sport, l'UDC appelle à une vie saine

Elections cantonales
30 avril



Echo de campagne
Le parti de Jacques Nicolet a lancé sa campagne mercredi dans les locaux de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE)

Sécurité, immigration, intégrisme religieux, agriculture: les thèmes favoris de l'UDC sont évidemment au menu de son programme à cinq semaines des élections. «Des sujets brûlants, qui font parfois l'objet de tabous», selon Dylan Karlen, l'un des vice-présidents du parti. Avec l'idée de passer de 27 à 30 députés, l'UDC a présenté aux médias son programme mercredi au siège de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), à Tolochenaz, avec son président et conseiller national Jacques Nicolet, candidat au Conseil d'Etat.

Le parti appelle par exemple à «une politique davantage nataliste qu'immigrationniste», grâce entre

autres à des mesures fiscales en faveur des familles. Au chapitre de la santé, le parti note que «plus de deux tiers» des patients des urgences hospitalières sont étrangers, se basant sur des témoignages du personnel hospitalier.

Mais là où l'UDC détonne, c'est à propos du bien vivre et du bien manger. Le parti appelle à éviter les aliments trop gras, trop sucrés ou trop salés. Le but: «promouvoir la responsabilité individuelle en matière de santé», qui est une «affaire privée», grâce notamment à une alimentation saine, issue de l'agriculture suisse. «L'introduction d'un système de bonus pour bonne hygiène de vie permettrait de réduire les montants des primes d'assurance-maladie tout en incitant à se maintenir en bonne santé», propose le parti.

Qu'est-ce qu'un mode de vie sain? Dylan Karlen rappelle que le tabagisme «n'est pas recommandé», qu'abuser de certaines boissons non plus, même si «un petit verre de temps en temps peut faire du bien», et qu'il est recommandé de pratiquer une activité physique régulière.

Mathieu Signorelli

La gauche radicale s'invite chez Bernard Nicod

Elections cantonales
30 avril



Echo de campagne
Les militants d'Ensemble à Gauche se sont tapé l'incruste chez le promoteur pour lui parler pénurie de logements

Un oreiller sous le bras, quinze militants d'Ensemble à Gauche se sont postés mercredi matin devant le siège de la régie Bernard Nicod à Lausanne. «On veut leur demander s'ils ne peuvent pas nous héberger dans leurs locaux, vu qu'on ne trouve pas de logement abordable», explique l'un d'eux. Sur les pancartes: «Pour un véritable droit au logement» Un employé encostardé tente de faire déguerpir l'atroupement mais l'avocat et député Jean-Michel Doolivo reste stoïque: «Nous sommes sur le domaine public et n'empêchons pas les clients d'entrer.»

Hadrien Buclin et Gilles Perfetta, candidats aux élections, sont entrés. Ils veulent parler au boss et lui remettre leurs revendications écrites. «On nous a dit que ce n'était pas possible mais que la lettre lui serait transmise en mains propres», sourit Gilles Perfetta de retour auprès de ses camarades. En pleine campagne électo-

rale, l'action symbolique veut mettre le doigt sur la pénurie de logements. «La L3PL (ndlr: loi vaudoise sur le logement acceptée en votation cet hiver) est une avancée timide et tardive qui ne permettra pas d'enrayer réellement la spirale infernale de la hausse du prix des loyers, alors même que les

«Les promoteurs font des profits importants sur le dos des locataires»

Gilles Perfetta
Ensemble à Gauche

taux hypothécaires sont en baisse», scande la gauche radicale. «Il faut agir en bloquant les loyers dans les régions où sévit la pénurie et obliger les communes à construire des logements à loyer abordable, ajoute Gilles Perfetta. Les promoteurs immobiliers engrangent des profits importants sur le dos des locataires.» Les manifestants se dissipent.

L'histoire ne dit pas ce que Bernard Nicod a fait de leur lettre. **V.M.A.**

Retrouvez notre dossier complet sur VD2017.24heures.ch

Vaudoise Assurances blinde son assise financière

Economie
Ses résultats 2016 supérieurs au secteur dans les affaires non-vie lui permettent de renforcer encore ses fonds propres

Avec une croissance importante des primes dans les branches d'assurances non-vie, la poursuite de la restructuration de son portefeuille de produits d'assurance- vie et un bénéfice net dans le haut du panier sur ces quinze dernières années, malgré un recul de 3%, le groupe Vaudoise Assuran-

ces se positionne en 2016 comme un des leaders du secteur en Suisse. Il tient en tous les cas un solide parapluie dans ses mains, renforcé par des fonds propres en forte hausse qui lui permettent de réaliser des acquisitions d'opportunité mais aussi, conformément à ses principes mutualistes - et même s'il est coté en Bourse - de redistribuer une part en hausse des bénéfices à ses clients.

Mercredi à Lausanne, le directeur général Philippe Hebeisen s'est félicité d'une croissance des primes émises dans les affaires non-vie nettement supérieure au

marché suisse: soit de 5,6% (4,8% si on excepte son segment animaux liée à la reprise de la société Animalia en juin 2016) pour un montant total de 869 millions de francs. La branche véhicules à moteur, la plus importante du portefeuille du groupe, a progressé de 3,1%.

A noter que La Vaudoise a commencé en novembre à modifier ses critères de segmentation des véhicules, non plus seulement en fonction du poids et de la puissance notamment, mais en y introduisant des éléments du système d'aide à la conduite, lié à la

sécurité. Il y a un an, elle avait lancé un nouveau produit avec une tarification dépendant de l'acceptation d'un système de collecte de données de comportement sur la route (freinage et accélération en virage, pas la vitesse). Si la sinistralité est jugée correcte, il faudra encore quelques années pour tirer un bilan.

Malgré des indicateurs de crash-test plus que rassurants, les fonds propres de l'assureur se montent fin 2016 à 1,6 milliard de francs, en hausse de 6,7% par rapport à 2015 (+ 82% par rapport à 2010). **J.-M.C.**



Munis d'oreillers, les militants d'Ensemble à Gauche sont venus remettre une lettre au promoteur Bernard Nicod. PHILIPPE MAEDER